



FIGURES AILÉES ET FIGURES APTÈRES DANS L'ART GREC

Author(s): L. Lacroix

Source: *Revue Archéologique*, 1973, Nouvelle Série, Fasc. 1 (1973), pp. 185-188

Published by: Presses Universitaires de France

Stable URL: <https://www.jstor.org/stable/41744307>

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <https://about.jstor.org/terms>



Presses Universitaires de France is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Revue Archéologique*

JSTOR

M. Chamoux souligne combien il a apprécié cet exposé iconographique et se déclare d'accord avec M. Lacroix pour identifier un Hyacinthos à la place d'un Eros sur les monnaies de Tarente. A propos des trônes ailés à roulettes, il évoque les machines de théâtre ; l'un de ceux qui ont été présentés était du reste muni de roues à rayons parallèles, comme un simple chariot utilitaire ; sans doute s'agissait-il de l'authentique représentation d'un montage scénique. D'une manière générale, il convient de ne pas sous-estimer le rôle du théâtre dans la peinture sur vases et même dans la peinture pompéienne.

M. Will demande quels autres personnages apparaissaient sur la peinture du stamnos où sont figurés Athéna et Eros, ce dernier muni d'une fleur et d'une lyre.

Il s'agit, selon M. Lacroix, de la naissance d'Erichthonios.

M. Metzger s'enquiert de la date de la gemme présentant un Eros sur un cygne. Elle est située à la fin du VI^e siècle par M. Chamoux.

M. Demargne demande, à propos du pithos crétois du Louvre, si les ailes suggèrent nécessairement l'idée d'un transport rapide. Il observe d'autre part que les divinités perdent progressivement leurs ailes au profit d'oiseaux ou d'accessoires ailés et se pose la question de savoir pourquoi les monstres ailés sont si fréquents dans l'art archaïque.

M. Bloch évoque à ce propos un miroir étrusque où le devin Calchas est représenté avec des ailes en raison de la rapidité extraordinaire avec laquelle il se transporte dans le passé ou dans l'avenir.

M. O. Picard pense que l'épithète homérique peut avoir joué son rôle, au moins dans certains cas.

M. Gros demande s'il existe un lien entre Arès et les chevaux ailés, en raison de l'emploi de ce motif dans le décor intérieur du temple de Mars Ultor à Rome.

M. Lacroix déclare que non, et rappelle qu'Œnomaos, le fils d'Arès, n'a pas de chevaux ailés.

M. Leroy s'étonne de l'absence d'images de Gorgones et s'interroge sur le rôle de l'aile. L'apparition du motif ne doit-elle pas être mise en liaison avec les influences orientales ?

M. Demargne remarque que l'art grec classique fait un usage encore plus fréquent des figures ailées que l'art oriental.

Mme Besques rappelle que l'Attis ailé tardo-hellénistique est un berger macédonien et non oriental.

M. Chevallier soumet à M. Lacroix des documents photographiques représentant des figures de « vents ».

M. Bousquet s'interroge sur l'identité du personnage ailé tenant la balance sur le trône de Boston.

Pour M. Demargne, il s'agit sans doute d'Eros.

MM. Braemer et Will émettent des réserves sur l'authenticité de ce trône.

La séance est levée à 16 h 40.

FIGURES AILÉES ET FIGURES APTÈRES DANS L'ART GREC

L'art grec de l'époque archaïque a connu tout un monde d'animaux fabuleux qui nous surprennent par l'étrangeté de leur physionomie (voir l'article de G. Karo sur les Fabelwesen, dans *Strena Helbigiana*, p. 146 ss.). A l'époque classique, ce bestiaire fantastique avait perdu quelque peu de son importance, mais il n'avait pas entièrement disparu. On relève des mentions du fameux hippalectryon chez Eschyle et chez Aristophane. Les monnaies nous apportent aussi leur témoignage. Certaines d'entre elles conservent les types traditionnels, adoptés comme emblèmes par les cités (sanglier ailé de Clazomènes, cheval ailé de Lampsaque), tandis que d'autres nous offrent des motifs d'une grande

variété. A Cyzique, sur les monnaies d'électrum, les animaux ailés tiennent une place importante : le cheval, le taureau, le sanglier, le lion, le chien et même le thon se transforment par la fantaisie des graveurs en êtres ptérophores.

Les divinités aussi peuvent prendre l'aspect de figures ailées. L'exemple le plus significatif est sans doute celui de la « Potnia thérôn » qui, sur de nombreux monuments, est pourvue de grandes ailes recoquillées. Ce type de divinité a été étudié jadis par G. Radet qui constate sa disparition après l'époque archaïque et note à ce sujet la répugnance de la religion grecque à « représenter avec des ailes les grandes figures de son panthéon. Elle ne les conserva qu'aux divinités secondaires. Les dieux principaux, sauf Hermès, en furent tous privés » (*Cybébé*, p. 41). Ces observations, qui tendent à établir une nette distinction entre divinités ailées et divinités aptères, sont-elles entièrement justifiées ? En fait, il paraît difficile, sinon impossible, d'imposer aux divinités grecques une classification qui serait fondée sur l'absence ou sur la présence des ailes.

Comme l'indiquent les exemples recueillis par G. Radet (*Cybébé*, p. 37), la « Potnia thérôn » n'est pas toujours ailée, sans que nous soyons autorisés à établir entre les deux types, ailé et aptère, une différence essentielle portant sur la signification du motif. Par ailleurs, si les ailes conviennent particulièrement aux divinités messagères, à Hermès et à Iris, on ne peut dire, cependant, qu'elles leur aient été réservées. Deux grandes déesses du panthéon hellénique, Artémis et Athéna, ont été parfois représentées avec des ailes dans le dos. Parmi les figures ailées devraient également prendre place certaines images d'Hébé, de Thétis et de Némésis, auxquelles il conviendrait d'ajouter des personnages légendaires tels que Géryon, Talos et Calchas. On notera aussi la représentation d'un Adonis ailé sur un vase du IV^e siècle et celle d'un Dionysos ailé sur une mosaïque de Délos. Les ailes peuvent donc apparaître au dos de personnages qui en sont habituellement dépourvus et elles peuvent inversement faire défaut là où nous nous attendions à les trouver. Le cas d'Eros et celui de Niké sont à cet égard fort instructifs.

Selon les renseignements que nous a transmis le scholiaste d'Aristophane (*Oiseaux*, 574), Niké et Eros auraient été jadis représentés sans ailes. On a contesté la valeur de cette affirmation. On connaît, cependant, par la peinture de vases, des exemples de Niké aptère. Un témoignage plus significatif encore nous est offert par des didrachmes de Térina, où l'image d'une femme debout, sans ailes, est accompagnée de la légende NIKÁ.

Les représentations d'Eros conduisent à des observations du même genre. Les plus anciennes datent de la première moitié du VI^e siècle et elles nous montrent le dieu sous les traits d'un enfant dépourvu d'ailes. C'est ainsi qu'il est figuré sur un pinax de l'acropole d'Athènes et sur des vases à figures noires où Aphrodite apparaît tenant sur ses bras deux enfants, Eros et Himéros. Eros, représenté sans ailes, est associé de même à Aphrodite sur des miroirs étrusques et sur certains types monétaires (Eryx, Aphrodisias). Sur une agate du Cabinet des Médailles (collection Pauvert de la Chapelle), l'inscription ΕΡΟΣ accompagne l'image d'un jeune homme chevauchant un cygne. Comme le personnage est aptère, on a admis qu'il s'agissait du « héros » Hyakinthos, chevauchant le cygne d'Apollon. Mais l'inscription ne peut s'interpréter de cette manière. C'est le dieu de l'amour qui est représenté sous cet aspect et l'on peut se demander si, dans d'autres cas également, les savants d'aujourd'hui n'ont pas commis l'erreur d'appeler Hyakinthos un personnage qui est en réalité Eros.

Sur les monnaies incuses de Tarente figure l'image d'un jeune homme nu, agenouillé, tenant d'une main une fleur et, de l'autre, une lyre. On le désigne habituellement sous le nom d'Hyakinthos et l'on invoque à ce sujet un texte de Polybe (VIII, 30) qui mentionne l'existence à Tarente du tombeau d'Hyakinthos ou d'Apollon Hyakinthos. La fleur que tient en main le jeune homme évoquerait la légende selon laquelle Hyakinthos, favori d'Apollon, fut tué accidentellement par le dieu qui, du sang de son ami, fit naître la fleur dénommée « hyacinthe ».

Hyakinthos était honoré en Laconie, à Amyclées, où l'on montrait son tombeau qui servait de base à la statue d'Apollon. Pausanias a décrit le monument et il signale des reliefs où l'on voyait Hyakinthos portant la barbe (III, 19, 4). Ce trait ne peut convenir à un éromène. Comme E. Rohde l'avait jadis fait observer (*Psyche*, I⁴, p. 137 ss.), Hyakinthos se présente à nous sous deux aspects fort différents. Le personnage dont le culte avait été transféré à Tarente par les colons lacédémoniens est un homme d'âge mûr ; il ne peut être confondu avec le favori d'Apollon dont les poètes, depuis Euripide (*Hélène*, 1472 ss.), ont célébré la grâce et rappelé la triste destinée. D'autre part, si l'on se reporte à l'étude consacrée par H. Sichtermann à l'iconographie d'Hyakinthos (*Jahrbuch*, 1956, p. 97 ss.), on pourra constater que le témoignage des monnaies de Tarente est isolé ; sur aucun autre document on ne voit le héros tenant en main une fleur et une lyre. En revanche, ces mêmes attributs caractérisent Eros sur des peintures de vases et sur un miroir étrusque du British Museum. Ainsi les monnaies incuses de Tarente nous montreraient, non l'image d'Hyakinthos, mais celle d'Eros, l'absence d'ailes ne pouvant être invoquée pour écarter l'identification proposée.

Parmi les figures ailées viennent aussi se ranger les montures et attelages ptérophores qu'utilisent dieux et héros. Dans cette catégorie, l'exemple le plus célèbre est assurément celui de Pégase. Le cheval de Bellérophon devait avoir des ailes pour transporter son maître en Lycie ; il termina du reste sa carrière dans le ciel au service de Zeus, dont il porta le tonnerre et la foudre. Il arrive, cependant, que Pégase, chevauché par Bellérophon, soit représenté sans ailes.

Les attelages formés de chevaux ailés ont leur rôle à jouer dans les légendes de la Grèce. Pour triompher d'Oinomaos et conquérir Hippodamie, Pélops reçut de Poseidon un « char d'or et des chevaux aux ailes infatigables ». Ce trait, rapporté par Pindare (*Ol.*, I, 87), remonte à une époque ancienne, comme l'indique la description du coffre de Kypsélos (Pausanias, V, 17, 7). Néanmoins, dans la plupart des représentations, les chevaux de Pélops sont aptères.

Le motif du char attelé de chevaux ailés est particulièrement bien attesté dans la céramique insulaire, mais il se présente également dans la céramique corinthienne et dans la céramique attique à figures noires. Sur le coffre de Kypsélos, déjà mentionné à propos de la légende de Pélops, les chars des Néréides étaient tirés par des chevaux aux ailes d'or (Pausanias, V, 19, 8). A Delphes, sur la frise du trésor de Siphnos, le sculpteur ne s'était pas contenté de donner des ailes à Athéna ; il en avait doté également l'attelage de la déesse. Les représentations du char aux chevaux ailés sont moins nombreuses à l'époque classique, mais on peut en voir des exemples sur des plaquettes de Locres (enlèvement de Perséphone) et sur des œuvres d'art qui évoquent la Gigantomachie.

Mais l'attelage de chevaux ailés convient tout particulièrement aux divinités que leur fonction oblige à parcourir sans cesse la voûte du ciel. La documentation est ici considérable, car elle comprend bon nombre d'images d'Hélios, d'Eos et de Séléné. Il arrive que l'artiste ait réuni en une même composition plusieurs de ces divinités qui forment un véritable cortège. On en voit des exemples sur des couvercles de pyxis, mais il n'est pas toujours facile d'établir l'identité des personnages. Des confusions ont pu se produire et l'on hésite souvent entre Eos, Nyx et Séléné. Un tableau fort évocateur décore le célèbre cratère Blacas : le char solaire s'élève dans le ciel, tandis que les étoiles plongent dans les flots, qu'Eos poursuit Céphale et que Séléné s'éloigne sur sa mule derrière la crête des montagnes.

L'imagination des Grecs les a poussés à prêter à certains dieux et à certains héros, non seulement des attelages ailés, mais de véritables machines volantes. Apollon survole les flots de la mer assis sur un trépied pourvu de grandes ailes, Triptolème parcourt le monde sur un siège à roues que l'on attribue aussi à Dionysos et à Héphaïstos. Ces véhicules fantastiques, mus par une sorte de pouvoir magique, rappellent les trépieds munis de roulettes que fabrique Héphaïstos et qui, selon le poète (*Il.*, XVIII, 376), étaient capables de se déplacer par eux-mêmes.

Les ailes ont une valeur décorative dont les artistes grecs ont su tirer parti. Mais elles symbolisent

aussi la rapidité et le pouvoir surnaturel dont sont dotés certains êtres et certains objets. Fort nombreuses à l'époque archaïque, les figures ailées tendent à devenir plus rares au cours des siècles suivants pour se multiplier de nouveau à l'époque hellénistique, comme l'atteste la Gigantomachie du grand autel de Pergame. Pour résoudre des problèmes d'iconographie, l'absence ou la présence des ailes ne peut constituer un critère suffisant. Nous avons pu nous en rendre compte en examinant les représentations d'Eros et de Niké. On pourrait du reste, si l'on poursuivait cette enquête, découvrir des faits analogues dans l'iconographie chrétienne, car les anges, qui nous apparaissent comme des êtres essentiellement ptérophores, ont parfois revêtu, eux aussi, l'aspect de figures aptères.

L. LACROIX.

SÉANCE DU 22 AVRIL 1972

La séance est ouverte à 15 heures en présence de 25 membres de la Société.

Après lecture du procès-verbal, M. Metzger, président, donne la parole à M. Leroy, qui présente M. Marange, directeur technique de la Fédération de l'Imprimerie. Celui-ci expose le point de vue des professionnels en matière d'illustration, en s'attachant plus particulièrement au problème de la reproduction des clichés dans les publications archéologiques. Après avoir succinctement rappelé les caractéristiques et les avantages ou inconvénients respectifs des divers procédés industriels actuellement en usage — typographie, offset et héliogravure — qui ont conduit à l'abandon de l'ancien procédé artisanal, fort coûteux, de la phototypie, M. Marange répond aux questions des assistants. Un débat s'engage alors, auquel participent MM. Metzger, Le Gall, Dentzer, Manson, Rolley, Bruhl, Sodini sur les questions de prix de revient, d'agrandissement, de grain des photos, de qualité du papier, etc. M. Marange insiste particulièrement sur la nécessité d'une collaboration étroite entre l'auteur, l'éditeur et l'imprimeur. Des comparaisons sont faites à cette occasion entre des publications françaises récentes et des périodiques archéologiques étrangers, tels les *Istanbul Mitteilungen*. M. Marange conclut en rappelant que le problème du chiffre de tirage est fondamental, et que si les publications scientifiques françaises sortaient en un plus grand nombre d'exemplaires, le prix de vente de chacun de ceux-ci pourrait être sensiblement abaissé.

M. Metzger remercie M. Marange pour son exposé très clair et très concret.

La séance est levée à 16 h 30.

SÉANCE DU 27 MAI 1972

La séance est ouverte à 15 h 15 en présence de 32 membres de la Société.

Après lecture et approbation du procès-verbal, le président, M. Metzger, présente l'orateur, M. Pouilloux, qui aborde le sujet suivant : *Les fouilles de Salamine de Chypre. Problèmes de méthode*.

Après avoir vivement remercié M. Pouilloux pour sa riche communication, M. Metzger revient sur la solution qu'il préconise en matière d'illustration. Elle lui paraît poser le problème sous son angle le plus actuel.

M. Pouilloux évoque à ce propos la grave crise des bibliothèques, qui disposent de moins en